

**Délibération n° 2017-203 en date du 6 DECEMBRE 2017**  
**Portant appel à projets Région « Bâtiments du Futur » :**  
**proposition de dépôt d'un dossier de candidature « aide aux études »**

L'an Deux Mille Dix Sept, le six décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint Georges Nigremont, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil 29/11/2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 43	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 51	

**Présents :** MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, SIMON, PEROCHE, LE CORRE, FERRIER, JOULOT, ECHEVARNE, POULAIN, VERDIER, LONGCHAMBON, MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, SAINT-ANDRE, PAYARD, VERNADE, JARY, PEYRAUD, LUQUET, D'HULSTER, ALHERITIERE, MEANARD, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, SEBENNE, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

**Pouvoirs :** MM. DESCLOUX à NOVAIS, ROBBY à SIMON, BOYER à LE CORRE, BRUNET A à DESARMENIEN, SIMONET à FAUCONNET, SCHMIDT à JARY, FONTVIELLE à BIGOURET, TOURNAUD à MATHIEU ;

**Excusés :** MM. RIBIERE, ROBIN, RICHIN, PERRIER F, MONTEIL, LAVAUD, PLAS, GENDRAUD, BRUNET M, SAUVANET,

**Secrétaire de séance :** Monsieur René ROULLAND

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes a été retenue dans le cadre de l'appel à projets TEPOS (Territoire à Energie Positive).

Il explique que la Région Nouvelle Aquitaine a lancé un appel à projets «Bâtiments du futur» et que, dans ce cadre, plusieurs projets à venir pourraient faire l'objet d'un dépôt de dossier.

Le dossier de candidature de l'appel à projets prévoit les critères suivants :

- Niveau de performance équivalent au label BBC Effinergie – Rénovation
- Un impact carbone cycle de vie du bâtiment correspondant aux critères de l'expérimentation E+, C- : cela nécessite une analyse complète du cycle de vie émission de GES des bâtiments + émissions liées aux travaux et matériaux.
- Une ou plusieurs thématiques innovantes.

Monsieur le Président explique que l'un des enjeux de cet appel à projets est « le caractère innovant » de la réhabilitation ou de la création de bâtiments par la mise en œuvre notamment de techniques particulières non éprouvées à ce jour.

Cet appel à projets se déroule en 2 phases à savoir une phase concernant les études et une seconde phase concernant les travaux proprement-dits.

*Communauté de Communes*  
**CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS**

Monsieur le Président propose de déposer un dossier global pour les projets suivants :

- Réhabilitation énergétique performante de l'ensemble immobilier – Siège de la Communauté de Communes à Auzances,
- Construction de 3 bâtiments énergétiquement performant à vocation économique dans la zone d'activités sise à Rougnat,
- Réhabilitation énergétique performante pour un ensemble immobilier dans le cadre d'un projet d'installation de professionnels de santé à Lavaveix les Mines

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de déposer un dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets « bâtiments de futur » pour une aide financière aux études qui seront menées sur les deux projets repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 02 février 2018  
Pour copie conforme, le 02 février 2018

Le Président,

**Pierre DESARMENIEN**



Accusé de réception en préfecture  
023-242300127-20171206-2017-203-AI  
Date de télétransmission : 02/02/2018  
Date de réception préfecture : 02/02/2018